

Editorial

Les membres du collectif « Formation des maîtres » du SNESUP vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2007. Cette année débute par deux rendez vous syndicaux importants : les 20 et 23 janvier. Le vote négatif du CNSER sur le cahier des charges n'a pas empêché le ministère de le publier. Ce cahier des charges laisse des marges de manœuvre pour que les enseignants des IUFM et des Universités d'intégration, donnent un contenu ambitieux aux plans de formation. Cahier des charges des formations, intégration, la mobilisation cette année devra être à la hauteur de nos responsabilités envers la formation des enseignants.

Michèle Gabert

Samedi 20 janvier Manifestation nationale à Paris pour la défense et la promotion du service public d'éducation

Consulter le site FSU(www.fsu.fr) pour les départs collectifs en car ou train.
Organiser des collectes pour financer le déplacement des collègues.

Elections au CTPMESR le 23 janvier

Le Comité Technique Paritaire de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est consulté notamment sur les statuts des établissements et des personnels (à l'exception des enseignants chercheurs qui relèvent du CTPU)

La participation au scrutin des personnels des IUFM est donc fondamentale au moment où l'intégration à l'Université va conduire à de nouveaux statuts.

Votez et faites voter vos collègues pour la FSU.

Pour les enseignants des premier et second degrés affectés dans le supérieur :

- Revalorisation des carrières et des salaires,
- Rétablissement du barème national pour l'accession à la hors classe des agrégés et certifiés,
- Amélioration des conditions de travail,
- Allègement du service d'enseignement,
- Droit à la recherche

- Véritable droit à mutation dans l'enseignement supérieur
- Transparence des procédures d'affectation

Pour les enseignants non titulaires, ATER, jeunes chercheurs, un vrai plan de résorption de l'emploi précaire, mise en place d'un dispositif de pré recrutement et de formation des enseignants-chercheurs dans un statut de fonctionnaire stagiaire.

Les syndiqués des IUFM doivent se mobiliser pour faire voter tous les collègues

Un scrutin sera organisé le 23 janvier dans les IUFM. Certains instituts mettent en place un vote par correspondance. Renseignez vous auprès du secrétariat général de votre établissement si des informations claires n'ont pas été fournies ou le matériel de vote non distribué.

Agenda

**Congrès de la FSU
Lundi 29 janvier
vendredi 2 février
Marseille**

**Si vous avez
participé aux
congrès
départementaux et
si vous êtes
intervenus sur la
question des
IUFM : transmettez
nous vos
contributions !**

Vous avez des questions à
poser, des informations à
transmettre.

Vous pouvez joindre le
collectif à

formations@snesup.fr

Exprimez-vous sur le
forum

forum-fdm@list-snesup.fr

Pour tout contact

Tél :

01/44/79/97/17

Adresse de
messagerie :

formations@snesup.fr

Intégration

Les intégrés

Les IUFM de Versailles et Aix Marseille sont intégrés depuis le 1^o janvier 2007. Une situation transitoire s'installe dans l'attente de la rédaction des statuts de l'école intégrée qui doit se faire dans les 3 mois.

Le directeur de l'IUFM devient administrateur provisoire, dans l'attente de nouvelles élections qui se tiendront lorsque les statuts de l'école intégrée auront été votés par le CA de l'université intégratrice.

Les instances de l'IUFM, CA, CSP et CPE n'ont plus d'existence juridique.

Aix-Marseille

L'IUFM de l'Université de

Provence est né le 1er janvier et les problèmes s'accroissent alors que le calendrier est très serré.

Des questions cruciales sont concrètement posées :

- Quelles représentations de l'IUFM dans les conseils de l'UP ?

- Quelles consultations démocratiques pour réussir la transition ?

- Quelles propositions faire pour profiter de l'intégration ?

Par exemples : rendre le mémoire professionnel obligatoire ou faire inscrire la formation d'enseignants du supérieur dans les missions de l'Ecole intégrée ?

Les IUFM en voie d'intégration

La deuxième vague qui devrait passer au CNESER du 15 janvier concerne Limoges, Grenoble et Créteil.

A Grenoble, 7 chantiers ont été ouverts par la direction. Les élus dans les instances (CA et CSP) participent à ces chantiers. D'autres collègues doivent y être associés.

Deux représentants des personnels siègent dans la commission rectorale (rectorat, université, IUFM) et une élue du CA participe, aux côtés du directeur, au CA de l'université intégratrice.

Cette apparence de démocratie est trompeuse. Elle est le fruit de l'insistance permanente des élus. Mais la transparence n'est pas au rendez vous.

La direction poursuit sa politique du fait accompli, à l'image de celle du gouvernement.

A Créteil le CA se réunit le 16 janvier pour former les diverses commissions permettant de rédiger les nouveaux statuts.

Et les autres ?

La route de l'intégration est différente d'un IUFM à l'autre. Ce qui se passe à l'heure actuelle chez les intégrés et les intégrables montre que l'expérience de l'un ne sert guère au voisin. Il faut donc dès maintenant que la mobilisation sur cette question se fasse dans tous les IUFM. Le SNESUP doit prendre toute sa place dans le processus et être à l'initiative de toutes les actions nécessaires pour faire respecter la transparence, la démocratie et la représentation des personnels. Dans les CA faire voter la création d'une commission de suivi de l'intégration, exiger du directeur la transparence sur les négociations qui ont lieu entre l'IUFM et l'université. Sur le plan syndical, dresser la liste des questions qu'il faudra soumettre au recteur lors d'un CA.